

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 15/06/2009

Réception par le Prefet : 15/06/2009

Publication : 19/06/2009



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2009-9-6-1

Séance du vendredi 12 juin 2009

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations
de la Commission Permanente

PROGRAMMATION GERPLAN 2009-2011 EN VUE DE LA CONTRACTUALISATION AVEC LE DEPARTEMENT

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° E6-2008 du 20 mars 2008, complétée par la délibération n°2009-2-1-3 du 26/03/2009 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente du Conseil Général,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ autorise le Président à signer les contrats GERPLAN 2009-2011 entre le Département et :
 - o la communauté de communes du Pays du Ried Brun,
 - o la communauté de communes du Pays de Ribeauvillé,
 - o la communauté de communes de la Vallée de Kaysersberg,
 - o la communauté de communes du Secteur d'Illfurth,
 - o la communauté de communes du Pays de Thann,
 - o la communauté de communes de Cernay et Environs,
 - o la communauté d'agglomération Mulhouse Sud Alsace.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions